

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de St-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de St-Herménégilde, tenue à l'hôtel de ville 776, rue principale, le 2 juillet 2013, à 19h30, présidée par la Mairesse, Lucie Tremblay, à laquelle assistaient les conseillers:

M. Réal Crête	M. Mario St-Pierre
M. Jean-Claude Daoust	M. Jean-Claude Charest
Mme Sylvie Viau	M. Ronald Massey

Et la secrétaire-trésorière Nathalie Isabelle.

2013-07-02-01: MODIFICATIONS À L'ORDRE DU JOUR

Aucune.

2013-07-02-02: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par la secrétaire-trésorière en incluant les modifications.

1. Prière
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de question
5. Adoption des minutes du 3 juin 2013
6. Lecture et approbation des comptes
 - Liste des comptes fournisseurs
 - Rémunérations, prélèvements et autres
7. Rapports : Maire et inspecteurs en bâtiment et en environnement et voirie
8. Résolution
 - Liste Ventes pour taxes 2013
 - Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le 14 novembre 2013 – extrait de l'état
 - Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le 14 novembre 2013 – autorisations au secrétaire-trésorier
 - Ajout du comité « Acti-Bus » au règlement de rémunération
 - Cession partie terrain au 1224 Route 141
 - Cession partie terrain au 1324 Route 141
 - Engagement d'un 2^e sauveteur
 - Expo Vallée de la Coaticook – Souper d'ouverture de l'Expo
 - Halte routière – demande de subvention
 - Tournoi de golf du maire de Waterville Programme
9. Usine d'épuration
10. Aqueduc
11. États financiers mensuels au 30 juin 2013
12. Dépôt du rapport de correspondance
13. Régie incendie
14. Régie des déchets solides
15. Loisirs
 - Dépôt du Rapport annuel de Carrefour Loisir de la MRC de Coaticook
 - Carré de sable
16. Famille et culture
 - Tournée voie des pionniers du 14 juillet 2013
17. Divers
 - Date de la prochaine réunion de travail
 - MRC – Rencontre avec Dominick (Schéma d'aménagement, Bilan, etc.) environ 2h
18. Période de question

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

- 19. Varia
- 20. Levée

Adopté.

2013-07-02-03: PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques membres du comité des Loisirs demandent au conseil quel est le fonctionnement de l'entretien du parc des Loisirs. Le conseil explique que les petits entretiens (minimaux) sont de la responsabilité du comité. Les gros entretiens sont de la responsabilité de la municipalité. Si le comité constate un entretien à faire, il doit en aviser l' élu responsable des Loisirs ou directement au bureau municipal (si plus urgent).

2013-07-02-04: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 3 JUIN 2013

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Charest et résolu à l'unanimité que les minutes du 3 juin 2013 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2013-07-02-05: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et Résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par la secrétaire-trésorière dont un certificat de disponibilité a été émis pour les dépenses encourues soient payés. Chèques 3551 à 3607 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (187 233.59\$) et le rapport de salaires versés (juin 2013) en date du 2 juillet 2013.

Adopté.

2013-07-02-06: RAPPORT DU MAIRE ET INSPECTEURS

L'inspecteur municipal explique le travail de muret et de carré de sable qu'il doit faire. Il suggère de le faire en bois pour sauver des coûts.

**2013-07-02-07 : VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES –LE
14 NOVEMBRE 2013 – EXTRAIT DE L'ÉTAT**

La secrétaire trésorière dépose la liste.

**2013-07-02-08 : VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES –LE
14 NOVEMBRE 2013 – EXTRAIT DE L'ÉTAT**

ATTENDU que conformément à l'article 1022 du Code municipal du Québec (L.R.Q., Chapitre C-27.1), le secrétaire-trésorier doit préparer, dans le cours du mois de juillet, un état des personnes endettées pour taxes impayées à la municipalité ;

ATTENDU que cet état doit être soumis au conseil et approuvé par lui ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité;

D'autoriser la secrétaire-trésorière à exclure de cette vente à l'enchère l'immeuble à propos duquel toutes taxes dues supérieures à l'année 2012 (i.e. les années 2013 et +) avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

D'autoriser la secrétaire-trésorière à exclure de cette vente à l'enchère l'immeuble à propos duquel toutes taxes dues inférieures à 10\$ des années 2011 et 2012 avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles.

D'autoriser la secrétaire-trésorière à exclure de cette vente à l'enchère l'immeuble à propos duquel toutes taxes dues des années 2011 et 2012 auront été payées avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles.

D'autoriser la secrétaire-trésorière à exclure de cette vente à l'enchère, l'immeuble pour lequel toutes taxes dues des années 2011 et 2012 auront été payées, et pour lequel une entente de paiement pour les taxes aura été conclue avec la secrétaire-trésorière avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles.

Adopté.

**2013-07-02-09 : VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES –
LE 14 NOVEMBRE 2013 – AUTORISATIONS AU SECRÉTAIRE-
TRÉSORIER**

ATTENDU que conformément à l'article 1038 du code municipal du Québec (L.R.Q., Chapitre C-27.1), la municipalité peut enchérir et acquérir les immeubles situés sur son territoire qui sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires ;

ATTENDU que conformément à l'article 1039 du code municipal du Québec (L.R.Q., chapitre C-27.1), la municipalité fait inscrire, en son nom, ces immeubles ainsi achetés, sur les rôles d'évaluation et de perception et sur les rôles de répartition spéciale, et les impose comme tout autre immeuble sujet aux taxes ;

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Viau et résolu à l'unanimité;

- a. D'autoriser la secrétaire-trésorière ou son représentant à offrir, au nom de la Municipalité de St-Herménégilde, le montant des taxes dues, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales et, le cas échéant, scolaires sur les immeubles faisant l'objet de la vente à l'enchère pour défaut de paiement des taxes que se tiendra jeudi, le 14 novembre 2013 ;
- b. D'autoriser la secrétaire-trésorière, à signer, au nom de la Municipalité de St-Herménégilde, à propos de la vente à l'enchère des immeubles pour défaut de paiement de taxes, tout acte d'adjudication à la municipalité des immeubles adjugés à cette dernière et, le cas échéant, tout acte de retrait fait en faveur de la municipalité ou d'un adjudgé ;
- c. D'autoriser l'inscription, immédiatement après la vente à l'enchère pour défaut de paiement de taxes, sur les rôles d'évaluation et de perception et, le cas échéant, sur les rôles de répartition spéciale, des immeubles qui auront été adjugés à cette dernière lors de ladite vente ;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M
S
no de résolution
ou annotation

- d. D'autoriser la secrétaire-trésorière à faire, le cas échéant, la vérification des titres de propriété de certains immeubles à être vendus pour taxes impayées pour les années 2011 et 2012 au 30 juin 2013, et ce sujet à la vente à l'enchère.

Adopté.

2013-07-02-10: RÈGLEMENT NO 223 DÉCRÉTANT LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE ST-HERMÉNÉGILDE – MODIFICATION DE L'ARTICLE 6

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité ;

De modifier l'article 6 « Rémunération additionnelle » du Règlement no 223 décrétant la rémunération des membres du conseil municipal de St-Herménégilde en ajoutant le comité suivant :

- Acti-Bus

Adopté.

2013-07-02-11: CESSION D'UNE PARTIE DE L'ANCIENNE ROUTE 141 AU PROPRIÉTAIRE DU 1224, ROUTE 141

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu ;

De céder à titre gratuit au propriétaire du 1224 Route 141, la partie de chemin de l'ancienne route 141 touchant à sa propriété. Les frais de notaire et d'arpentage seront à la charge de l'acheteur.

D'autoriser la maire, Lucie Tremblay et la secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle à signer pour et au nom de la municipalité de St-Herménégilde le contrat notarié avec le propriétaire pour la vente de ladite partie de chemin.

Adopté.

2013-07-02-12: CESSION D'UNE PARTIE DE L'ANCIENNE ROUTE 141 AU PROPRIÉTAIRE DU 1324, ROUTE 141

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Viau et résolu ;

De céder à titre gratuit au propriétaire du 1324 Route 141, la partie de chemin de l'ancienne route 141 touchant à sa propriété. Les frais de notaire et d'arpentage seront à la charge de l'acheteur.

D'autoriser la maire, Lucie Tremblay et la secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle à signer pour et au nom de la municipalité de St-Herménégilde le contrat notarié avec le propriétaire pour la vente de ladite partie de chemin.

Adopté.

2013-07-02-13: ASSISTANT SAUVETEUR À LA PLAGE DU LAC WALLACE

ATTENDU QUE pour des raisons de sécurité, l'engagement d'un assistant sauveteur devient inévitable ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

QUE la municipalité de St-Herménégilde entérine l'entente avec la Ville de Coaticook concernant l'engagement d'un assistant sauveteur pour la Plage du lac Wallace pour l'année 2013. Les sauveteurs seront payés hebdomadairement selon les heures travaillées à la plage du lac Wallace et ce, au taux horaire établi par la Ville de Coaticook pour chacun d'eux. La surveillance de la plage sera effectuée du 22 juin jusqu'à la fête du travail et les heures d'ouverture seront : de 10h à 18h du jeudi au dimanche et exceptionnellement les 2 semaines de la construction du lundi au dimanche de 10h à 18h.

QUE la municipalité autorise le paiement d'un 2^e sauveteur. Puisque ce montant n'était pas budgété alors ce montant sera financé à même le surplus de l'exercice.

Adopté.

2013-07-02-14: EXPO VALLÉE DE LA COATICOOK – SOUPER D'OUVERTURE

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité ;

D'inscrire la mairesse Lucie Tremblay au souper d'ouverture de l'Exposition Vallée de la Coaticook au coût de 50\$.

Adopté.

2013-07-02-15: GAZÉBO À LA HALTE ROUTIÈRE ET JEUX D'EAU – DEMANDES DE SUBVENTION

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Charest et résolu à l'unanimité ;

D'autoriser des demandes de subvention à divers organismes (Shell Canada, Les Lions, petite fondation Tillotson et Fonds Tillotson de la région de Coaticook, etc.) pour la construction d'un gazébo à la halte routière. et pour les jeux d'eau.

Adopté.

2013-07-02-16: 20^E ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF DU MAIRE DE WATERVILLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'inscription de la mairesse au Tournoi de golf du maire de Waterville le 14 août prochain au profit de l'Association des Loisirs et Sports de Waterville. Le coût de l'inscription est de 115\$.

Adopté.

2013-07-02-17: USINE D'ÉPURATION

Une rencontre aura lieu prochainement avec Michel Poulin (technicien) et Mario St-Pierre (conseiller) pour le suivi de l'usine au niveau des exigences des Ministères.

2013-07-02-18: AQUEDUC

Le Rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2012 a été déposé au Ministère.

2013-07-02-19: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose les états financiers mensuels au 30 juin 2013.

2013-07-02-20: RAPPORT DE CORRESPONDANCE

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose le rapport de correspondance du 4 juin 2013 au 2 juillet 2013.

2013-07-02-21: RÉGIE INCENDIE

Aucune nouvelle information.

2013-07-02-22: RÉGIE DES DÉCHETS SOLIDES

Le budget sera adopté un mois plus tôt étant donné les élections prochaines.

2013-07-02-23: LOISIRS

Monsieur le conseiller Réal Crête dépose le rapport annuel du Carrefour Loisir de la MRC de Coaticook.

2013-07-02-24: CARRÉ DE SABLE ET MURET AU PARC DES LOISIRS

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust résolu à l'unanimité;

D'autoriser la construction du carré de sable et du muret en bois au parc des loisirs. Le budget étant atteint pour ce projet, les coûts seront financés à même le surplus de l'exercice.

Adopté.

2013-07-02-25: FAMILLE ET CULTURE

L'inauguration des nouveaux pionniers dans la Voie des pionniers aura lieu le 14 juillet et le 15 septembre prochain.

2013-07-02-26: DIVERS

Date de la prochaine réunion de travail : le 29 juillet 2013 à 19h30.

MRC – Rencontre avec Dominick (Schéma d'aménagement, Bilan, etc.) : la rencontre aura lieu le 26 août 2013 à 19h.

2013-07-02-27: PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen questionne sur la façon de faire des demandes de réparation des chemins municipaux.

2013-07-02-28: VARIA

Aucun sujet.

2013-07-02-29: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust propose la levée de l'assemblée à 21h.

Adopté.

Secrétaire-trésorière

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M _____

S

no de résolution
ou annotation

Maire

Je, Lucie Tremblay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.